

# USDR05 - Maîtrise d'ouvrage 2 - Sociétés de construction

## Présentation

### Objectifs pédagogiques

Connaître les différents types de sociétés civiles ou commerciales susceptibles d'être constituées pour assurer la maîtrise d'ouvrage d'une opération de promotion immobilière, et savoir choisir le type le mieux adapté aux caractéristiques de l'opération et aux préoccupations des acteurs en présence.

## Programme

### Contenu

- Notions générales de droit des sociétés
- Contrat de société
- Distinction entre sociétés commerciales et sociétés civiles
- Société en nom collectif (SNC)
- Société à responsabilité limitée (SARL)
- Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)
- Société par action simplifiée (SAS)
- Société civile immobilière (SCI)
- Société civile de construction vente (SCCV)
- Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC)
- Société d'habitat participatif
- Société coopérative (SCOP)

### Modalités de validation

- Examen final

### Description des modalités de validation

Épreuve écrite de mise en situation professionnelle de 2 heures.

Pour valider une UE du master, il faut en principe obtenir une note d'au moins 10/20. Toutefois, une note égale ou supérieure à 9/20 et inférieure à 10/20 peut être validée par l'effet d'une compensation annuelle des notes. La compensation des notes est opérée au terme de chaque année du master et suppose :

- que la note de chaque UE soit d'au moins 9/20,
- que la note moyenne des UE de l'année soit d'au moins 10/20.

Non valide depuis le 31-08-2021

**Code : USDR05**

Unité spécifique de type cours

2 crédits

**Responsabilité nationale :**

EPN14 - Droit et immobilier / 1

**Contact national :**

ICH

2 rue Conté

75003 Paris

01 40 27 24 41

Virginia Mateus

[virginia.mateus@lecnam.net](mailto:virginia.mateus@lecnam.net)